

Gland, le 10 décembre 2021

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 9 décembre 2021

Présidence : M. Rasul Mawjee

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 10 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

d'amender le point I. comme suit :

- I. *d'adopter la méthode du « plafond en net » pour la détermination du plafond d'endettement et de fixer ce ~~le~~ plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements net à CHF 175 millions pour la durée de la législature 2021-2026.*

Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Rasul Mawjee

Karine Teixeira Ferreira